


le pouvoir de contrôle et de direction.

Par **gammecash**, le **05/03/2009** à **17:49**

Bonjour, j'aurais aimé connaître quel arrêt affirme le pouvoir de contrôle et de direction de l'administration dans l'application du contrat administratif.

Dans mon cas pratique en gros l'adm a un contrat avec un restau à qui elle veut imposer des horaires. Il s'agit bien du pouvoir de direction non?

merci  image not found or type unknown